

SUIVI Mouvement 2025

Instituteurs et Professeurs des écoles



NOM : Prénom:

Nom de jeune fille : Date de naissance.....

Situation familiale : ☐ Marié(e) ☐ Pacsé(e) ☐ Vie maritale avec enfant(s) reconnu(s) des 2 parents

☐ Divorcé(e) ☐ Veuf (ve) ☐ Séparé(e) ☐ Célibataire

Adresse Personnelle :

Adh. : courriel:

Adhérent au SE UNSA: ☐ Oui ☐ Non ☐ Pas encore* *Profitez de notre offre découverte jusqu'au 10/05/25

POSTE ACTUEL (Année 2024-2025)

Nature et nom de l'établissement:

Adresse:

Nature du poste: ☐ Chargé d'école ☐ Adjoint ☐ ZIL ☐ Titulaire de secteur ☐ PES

☐ Brigade ☐ Maître E ☐ Maître G ☐ Directeur

Type de nomination: ☐ Définitive ☐ Provisoire

ELEMENTS DU BAREME (à compléter par vos soins SVP)	Points	Réservé au syndicat
Ancienneté d'enseignement dans le 1 ^{er} degré au 01/09/2024 :ans mois ...jours	2 points par an avec 1/12 ^{ème} de point par mois et 1/360 ^{ème} par jour	
Ancienneté dans un poste de direction en maternelle ou élémentaire à titre définitif après de 5 ans d'exercice au 31/08/2025 ☐ Oui ☐ Non	3 points	
Ancienneté de poste en ASH à titre provisoire à partir de 3 ans d'exercice en continu au 31/08/2025	3 points	
Majoration pour mesure de carte scolaire : ☐ Oui ☐ Non	200 ou 250 ou 300 pts	
Majoration suite à une réintégration après CLD , PACD, PALD ? ☐ Oui ☐ Non	50 points	
Majoration suite à une réintégration après détachement : ☐ Oui ☐ Non	5 points	
Majoration suite à une réintégration après congé parental ? ☐ Oui ☐ Non	5 points	
Ancienneté de poste: 3 à <4 ans 3 points au 31/08/2025 (<3 ans 0 point) ☐ Oui ☐ Non + 1pt par année supplémentaire dans la limite de 7 points:		
Education prioritaire : 3 à <4 ans 3 points au 31/08/2025 (<3 ans 0 point) ☐ Oui ☐ Non + 1 pt par année supplémentaire dans la limite de 7 points :		
Renouvellement du 1 ^{er} vœu ☐ Oui ☐ Non	1 point par an (max 5 pts)	
Faisant fonction de directeur (Détenant liste aptitude de direction 2 cl. et+, et Avis favorable IEN) ☐ Oui ☐ Non	10 points	
Majoration au titre du handicap de l'agent ou du conjoint : ☐ Oui ☐ Non Handicap ou maladie grave de l'enfant ☐ Oui ☐ Non >Justificatif MDPH + demande écrite d'étude particulière des vœux (un RDV avec le médecin de prévention doit être pris en amont du mouvement) Pour prendre RDV avec le médecin de prévention : Par mail : secretariat-medecin-prevention60@ac-amiens.fr	25 points (RQTH/CDAPH) Ou 300 points	
Situation de rapprochement de conjoint : sur les vœux précis dans la résidence professionnelle du conjoint, ou dans la commune limitrophe si pas d'école dans la résidence professionnelle. Nb d'enfants de moins de 18 ans au 31/08/2025: ☐ Oui ☐ Non	5 points et 1 point par enfant	
Situation parent isolé (exerçant seul l'autorité parentale) : ☐ Oui ☐ Non	2 points	
Rapprochement avec le détenteur de l'autorité parentale conjointe dans l'intérêt de l'enfant : vœux précis dans la commune de résidence de l'enfant. Nb d'enfants de moins de 18 ans au 01/09/2025: ☐ Oui ☐ Non	5 points et 1 point par enfant	
Ne pas oublier de remplir l'annexe pour les situations familiales et/ou de handicap.		

Pour aller plus loin ...

Si je suis marié.e, lieu de résidence professionnelle du conjoint:

Mes envies :

*Merci d'indiquer si vous avez des préférences pour un niveau (maternelle ou élémentaire)
Si le fait d'être remplaçant ne vous dérange pas, si vous accepteriez éventuellement de l'ASH, une direction.... etc.*

.....
.....
.....
.....

Mes contraintes :

Merci d'indiquer si vous avez des contraintes familiales, des soucis de santé, si vous habitez dans un autre département, pas de permis...etc.

.....
.....
.....
.....

Date et signature :

A renvoyer au **SE-UNSA** par mail au 60@se-unsa.org

ou

28, rue Jean-Baptiste Baillière – BP 20531 - 60005 BEAUVAIS



ASTUCE

Pour savoir jusqu'où il vous est possible d'aller pour un **temps de trajet** ou une **distance** donnée > Aller sur un site dédié (smappen, geoportail ou openrouteservice)



enseignants de l'Unsa